

Demande de versement – Décès du preneur de prévoyance

Remarque:

En cas de décès, l'avoir de libre passage ne constitue pas une prestation en droit successoral et n'entre donc pas dans la succession. En cas de décès, l'avoir de libre passage est versé conformément à l'ordre des bénéficiaires fixé par le règlement.

«Ordre des bénéficiaires» du règlement de prévoyance

Groupe	Bénéficiaires
1	Les survivants au sens des art. 19 (conjoint survivant), art. 19a (partenaire enregistré survivant) et art. 20 (enfants ayant droit à une rente d'orphelin) LLP.
2	Les autres personnes à l'entretien desquelles l'assuré subvenait de façon substantielle, ou la personne qui avait formé avec lui une communauté de vie ininterrompue d'au moins cinq ans immédiatement avant le décès ou la personne qui doit subvenir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfants communs.
3	Les enfants du défunt ne remplissant pas les conditions conformes à l'art. 20 LPP.
4	Les parents.
5	Les frères et sœurs.
6	Les autres héritiers légaux à l'exclusion du domaine communautaire.

Données relatives au preneur de prévoyance décédé

Numéro de client	Numéro de plan
Prénom	Nom
Etat civil	Rue, numéro
NPA	Localité
Date de naissance	Numéro d'assurance sociale

Données relatives au bénéficiaire

S'il y a plusieurs bénéficiaires, merci de remplir un formulaire par bénéficiaire et de les déposer ensemble.

Prénom	Nom
Etat civil	Rue, numéro
NPA	Localité
Date de naissance	Numéro d'assurance sociale
N° de téléphone	E-mail

Documents à fournir

- Veuillez soumettre les documents conformément à la liste de contrôle ci-dessous (annexe).

Domicile fiscal du bénéficiaire au moment du versement

Domicile en **Suisse** la Fondation effectue la déclaration directement à l'Administration fédérale des contributions

Domicile à l'**étranger** la Fondation déduit directement l'impôt à la source

Si les documents fournis laissent planer un doute quant au domicile fiscal, la Fondation de libre passage indépendante Schwyz se réserve le droit de prélever l'impôt à la source lors du versement.

Virement

Versement uniquement sur un compte ouvert au nom du bénéficiaire

Bénéficiaire

IBAN

Nom de la banque

Je confirme l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements ci-dessus et des documents fournis. Je donne à la Fondation de libre passage indépendante Schwyz l'autorisation d'entreprendre, si nécessaire, d'autres démarches. Je donne également ordre de vendre les éventuels placements en titres dans le délai de versement. Je reconnais avoir été informé que la Fondation de libre passage indépendante Schwyz est tenue de déclarer le versement à l'Administration fédérale des contributions (AFC) ou de déduire l'impôt à la source.

Lieu

Date

Signature du bénéficiaire

Veillez renvoyer le formulaire à:

Annexe – Liste de contrôle des documents à fournir

Remarque importante: Après examen des documents fournis, des informations complémentaires peuvent être demandées en fonction de la situation.

Groupe 1 selon le tableau ci-dessus

Conjoint/partenaire enregistré	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)
Enfants de moins de 18 ou 25 ans (ayant droit à une rente d'orphelin)	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • si les enfants ont entre 18 et 25 ans: Attestation de scolarité <u>ou</u> preuve d'une rente d'orphelin • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)

Groupe 2 selon le tableau ci-dessus

Personne soutenue financièrement	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré du défunt • Documentation complète et preuves du soutien financier du défunt (5 dernières années) • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)
Partenaire	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré du défunt • Justificatif de domicile du défunt (5 dernières années) • Justificatif de domicile du partenaire de vie (5 dernières années) • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)
Personne qui doit subvenir à l'entretien d'un ou de plusieurs enfants communs	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré du défunt • Documentation complète/preuves de l'entretien • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)

Groupe 3 selon le tableau ci-dessus

Enfants de plus de 18 ou 25 ans (n'ayant pas droit à une rente d'orphelin)	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré du défunt • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)
---	--

Groupe 4 selon le tableau ci-dessus

Parents	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré du défunt • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)
---------	--

Groupe 5 selon le tableau ci-dessus

Frères et sœurs	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès <u>ou</u> certificat de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré des parents • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)
-----------------	---

Groupe 6 selon le tableau ci-dessus

Autres héritiers	<ul style="list-style-type: none"> • Acte de décès • Registre des héritiers <u>et</u> éventuels jugements de divorce du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré du défunt • Certificat relatif à l'état de famille enregistré des parents • Copie du passeport ou de la carte d'identité du bénéficiaire (avec signature lisible)
------------------	---

Adresse d'envoi:

Adresse d'envoi:

Utilisez cette page de garde si vous faites suivre les documents dans une enveloppe à fenêtre.